

# L'ASA se montre compréhensive face à la décision du gouvernement suisse

**Communiqués de presse** | 26 mai 2021

L'Association Suisse d'Assurances ASA prend acte de l'information du Conseil fédéral relative à la fin des négociations avec l'UE et se montre compréhensive face à cette décision. Il s'agit de la suite logique des entretiens de clarification restés sans effet.

Depuis 2014, la Suisse et l'Union européenne (UE) négocient un accord institutionnel ayant pour but le renforcement et le développement des relations bilatérales. Au cours de cette procédure, le Conseil fédéral, s'appuyant sur une consultation réalisée sur la scène politique intérieure, a identifié un besoin de clarification dans les domaines clés de la protection des salaires et des travailleurs, des aides d'État et de la directive sur la libre circulation des citoyens de l'Union. Sur cette base, le Conseil fédéral a fait savoir à la Commission européenne le 7 juin 2019 qu'il réclamait des clarifications et était dès lors prêt à dialoguer avec l'Union européenne dans le but d'arriver à une solution réciproquement satisfaisante sur ces trois aspects. À l'époque, l'Association Suisse d'Assurances (ASA) a expressément salué cette décision du Conseil fédéral ; elle avait d'ailleurs affirmé dès début 2019 ne pas pouvoir soutenir le projet d'accord soumis à consultation par le Conseil fédéral tel que présenté, car ce dernier avait besoin d'approfondissements et de clarifications complémentaires.

## Soutenir le Conseil fédéral et resserrer les rangs sur la scène politique intérieure

L'ASA prend aujourd'hui acte de cette décision du Conseil fédéral de mettre un terme aux négociations avec l'UE. Le Conseil fédéral explique qu'il n'a pas réussi à obtenir de clarifications ni d'améliorations, du point de vue de la Suisse, dans les domaines clés qu'il a identifiés, et ce malgré l'intensification de ses efforts ces derniers mois. La fin des négociations annoncée par le Conseil fédéral en est la conséquence logique. L'ASA comprend parfaitement cette décision. « Il s'agit désormais de soutenir le Conseil fédéral et de resserrer les rangs sur la scène politique intérieure », déclare le directeur de l'Association Suisse d'assurances ASA, Thomas Helbling. Notre objectif devrait être la poursuite de la préservation et du développement de bonnes relations avec nos pays voisins, les États membres de l'UE et l'Union européenne.

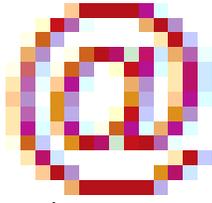
Note à l'attention des rédactions

L'Association Suisse d'Assurances ASA représente les intérêts du secteur de l'assurance privée à l'échelle nationale et internationale. Près de 70 assureurs directs et réassureurs lui sont affiliés ; ceux-ci emploient quelque 47 000 collaboratrices et collaborateurs en Suisse. Au total, près de 85 pour cent des primes d'assurance générées sur le marché suisse sont encaissées par les compagnies membres de l'ASA. Le secteur de l'assurance et, par conséquent, l'ASA sont donc des acteurs majeurs de la place économique suisse. C'est la raison pour laquelle les assureurs privés s'engagent en faveur d'un développement florissant de cette place tant au niveau économique que social et politique et assument ainsi par là même une responsabilité économique.

### Contact avec les médias

Association Suisse d'Assurances ASA  
Andrea Hohendahl, attaché de presse  
Téléphone : +41 44 208 28 21

andrea.hohendahl@



e-mail : [svv.ch](mailto:svv.ch)

Téléphone du centre opérationnel : +41 44 208 28 28

Europe

Conseil fédéral

Monde entier

---

### **Vous pourriez être intéressé par ce qui suit**

Add to PDF generator

## **Diminuer les risques climatiques avec la loi sur le CO2**

Les dispositions de la loi révisée sur le CO2 permettent de lutter efficacement contre le changement climatique tout en ayant des répercussions supportables au niveau économique.

Communiqués de presse 20.05.2021

[Plus](#)

---

Add to PDF generator

## **« Que le courant passe va de soi pour beaucoup d'entre nous »**

Dans cette interview, Maurice Dierick de la société nationale pour l'exploitation du réseau Swissgrid explique pourquoi la pénurie d'électricité relève des risques majeurs pour la Suisse.

Interview 21.05.2021

[Plus](#)

---

Add to PDF generator

## **Qu'est-ce qui change avec la LCA révisée?**

La révision partielle de la loi sur le contrat d'assurance LCA est entrée en vigueur le 1er janvier 2022. La loi est ainsi adaptée au contexte actuel.

Listicle 03.01.2022

[Plus](#)

---